VENTES POUR TAXES

(Suite de la 3me Page)

WASHINGTON KING—
No. 190—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24, dans l'ilet No. 600, borné par les rues Perdido, White, Broad, et Poydras, mesurant 31 pieds de face à la rue Perdido par 120 pieds en profondeur.

KINGS GREAT WESTERN POWDER Co. OF KENIO, OHIO.
No. 6,311—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$6.60
Un certain terrtain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 291-2, borné par les rues Webster, Oliver Line et Magellan.

LOUIS A. LACROIX—
No. 746—Pour taxes de ville de l'année 1912 montan tà..........$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12, dans l'ilet No. 82, borné par les rues Burgundy, Dauphine, Gov. Nicholls et Barracks, mesurant 27 pieds de face à la rue Burgundy par 90 pieds en profondeur.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX—
No. 1047—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$8.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 1548, borné par les rues Bourbon, Touro, Duels et Hope, mesurant 150 pieds de face à la rue Duels par 150 pieds en profondeur.

J. JNO. LAWRENCE—
No. 1538—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7, dans l'ilet No. 10 F. B., borné par les rues Broadway, Oak, Warsaw et Pine, mesurant 51 pieds de face à la rue Broadway par 120 pieds en profondeur.

JNO. LACOSTE—
No. 1364—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 11 dans l'ilet No. 364, borné par les rues Washington, Magnolia, Sixth et Robertson, mesurant 29 pieds de face à la rue Magnolia par 134 pieds en profondeur.

MME HY. L. LAZARUS—
No 1633—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$330.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5-8-9, dans l'ilet No. 272, borné par les rues Camp, Foucher, Chestnut et Aline, Lots 5-8 31 pieds de face à la rue Foucher par 125 pieds en profondeur. Lot 9 mesure 31 pieds de face par 125 pieds en profondeur.

ROMAIN LAFONTAINE—
No. 1179—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$1.10
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme un terrain dans l'ilet No. 3434-31, borné par les rues Ant. Franklin, Deers et Col. mesurant 30 pieds de face à la rue America sur 100 pieds de profondeur.

ELDON S. LAZARUS—
No. 1678—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$92.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5-2-6 dans l'ilet No. 534, borné par les rues Octavia, Franklin, Liberty et Joseph, mesurant 45 pieds de face à la rue Octavia par 125 pieds en profondeur.

MLLE WINONA S. LEMLEY—
No. 1771—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'ilet No. 25, borné par les rues Millaudon, Esther, Wall et Scott, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur.

VVE. JAS. LEE—
No. 1406—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$19.80
Deux certains terrains et améliorations, qui s'y trouvent situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 8 et 9, dans l'ilet No. 86, borné par les rues Alix, Powder, Bouny et Eliza, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix par 120 pieds en profondeur.

MARGARET LITTLEFIELD—
No. 1053—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$4.40
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 20-23 dans l'ilet No. 620, borné par les rues Tricou, Hancock, Robertson et Claiborne, mesurant 79 pieds 6 pouces de face à la rue Hancock sur 104 pieds de profondeur.

JAMES LHOSTE—
No. 1042—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans de Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'ilet No. 653, borné par les rues Feliciana, Robert, Clouet et Claiborne, mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana par 112 pieds en profondeur.

J. H. MASSIE—
No. 1544—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'ilet No. 6 M V, borné par les rues Lowerline, Quinzième, Feliciana et Olive, mesurant 30 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur.

AGNES MARY MADDEN—
No. 713—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$30.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. Ilet dans l'ilet No. 500, borné par les rues Dupré, Gayozo, Melpomene et Thalia.

H. ROBT. MAYFIELD—
No. 1537—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième léans, désigné comme terrain No. 29 dans l'ilet No. F. B. 10, borné par les rues Pine, Warsaw, Plum et Broadway, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur et formant le coin des rues Pine et Oak.

VICTOR MARTIN—
No. 1460—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$2.75
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 22 et 23 dans l'ilet No. 102 H. V., borné par les rues Burthe, Nashville, Hodge et R. D. Line, mesurant 27 pieds de face à la rue Burthe par 100 pieds 11 pouces en profondeur.

VEUVE JNO. F. MEYER—
No. 1093—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'ilet No. 603, borné par les rues Jena, Robert, Napoleon et Freret, et mesurant 45 pieds de face à la rue Jena sur 105 pieds de profondeur.

EST. O. H. MESRITZ—
No. 1001—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 2551, borné par les rues Bartholomew, Mazant, Manuel et Bolivar.

VENTES POUR TAXES

WASHINGTON MILLER—
No. 1451—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$1.10
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 51 dans l'ilet No. Fol. 277, borné par le chemin public et mesurant 40 pieds de face au chemin public sur 126 pieds de profondeur.

H. T. ERNEST MEYER—
No. 733—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2-3 dans l'ilet No. 477, borné par les rues Lafayette, Bertrand, Roman et Prieur, mesurant 67 pieds de face à la rue Lafayette par 87 pieds 5 pouces en profondeur et formant le coin des rues Lafayette et Bertrand.

VVE THOS. J. MITCHELL—
No. 563—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. B. 11-12 dans l'ilet No. 582, borné par les rues Cleveland, Dorgenois, Broad et Palmyra, mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue Cleveland par 150 pieds en profondeur.

MME GEO. MITCHELL—
No. 1687 — Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'ilet No. 579 borné par les rues Robert, Howard, Soniat et Freret, mesurant 27 pieds de face à la rue Robert sur 125 pieds de profondeur.

A. MONTAGNET—
No. 1247—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$33.00
Quatre certains ilets et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 4 ilets, No. Fol. 248, propriété façant la partie inférieure du Bayou St. John, et mesurant 4 ilets de face au Bayou St. John par 4 ilets de profondeur.

MIGUEL MOUSANA—
No. 1452—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7-3 dans l'ilet No. fo 982 borné par les rues Church, Bellgarde, mesurant 61 pieds de face à la rue Church, sur 128 pieds de profondeur.

ROBERT MOGEL—
No. 662—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'ilet No. 326 borné par les rues Liberté, Calliope, Franklin et Euphrosine mesurant 27 pieds de face à la rue Liberty sur 142 pieds de profondeur forme le coin de Liberty et Calliope.

JOHN MULLER—
No. 1163—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$1.10
Neuf certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 9 ilets, Nos. 2521-2893, borné par les rues Elysian Fields, Sere, Mandeville et Gentilly road.

NEW ORLEANS REALTY ET INVESTMENT CO.
No. 1234—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 1930, borné par les rues Treasure, New Orleans, Allen et Abundance, mesurant 160 pieds de face à la rue —— sur 128 pieds de profondeur.

FRANK NICLOSI—
No. 1303—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains No. A dans l'ilet No. 151 borné par les rues Washington, Magazine, Camp et Quatrième, mesurant 62 piels 4 pouces de face à la rue Washington sur 103 pieds 2 pouces de profondeur et forme le coin de Washington et Magazine.

W. K. NOUSSE—
No. 1513—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 19 dans l'ilet No .650, borné par les rues Gen. Ogden, Eagle, Marks et Pear, mesurant 30 pieds de face à la rue Gen. Ogden, sur 120 pieds de profondeur.

NYLKA LAND CO LTD—
No. 516—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 3 dans l'ilet No. 625 borné par les rues Perdido, Gayoso, Gravier et Dupré, mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

JOS. B. ORLEANS—
No. 1480—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$22.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains No. 8, 10 dans l'ilet No. B. V. 14, borné par les rues Calhoun, Annunciation, Laurel et Henry Clay, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Calhoun sur 60 pieds de profondeur et forme le coin des rues Calhoun et Annunciation.

BENJAMIN ORY—
No. 1278—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$24.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. B dans l'ilet No 72, borné par les rues St. Andrew, Chippewa, Annunciation et Josephine, mesurant 17 pieds de face à la rue St. Andrew par 127 pieds en profondeur.

JNO. T. O'LEARY—
No. 585—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain, No. 24, dans l'ilet No. 670 borné par les rues Baudin, Rendon, d'Hemecourt et Jefferson Davis Parkway, mesurant 34 pieds de face à la rue Baudin par 159 pieds en profondeur.

MME JULIA OLIPHANT—
No. 1123—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'ilet No. 515 borné par les rues St. Roch, Spain, Villere et Urquhart, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Roch par 87 pieds en profondeur et formant le coin St. Roch et Villere.

MME L. PARIDIS ET ALS.—
No. 1090—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$1.65
Une certaine portion d'ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme portion d'ilet No. 2543-45, borné par les rues Elmira, Paul, Manuel et Bolivar.

ANGELO PALMISANA—
No. 1008—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$8.30
Une certaine portion d'ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme portion d'ilet No. 2304, borné par la place Lesseps et les rues Pitie, Bolivar et Foy.

JOSEPH PALMISANA—
No. 1546—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$2.20
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 67 F. V., borné par les rues Unknown, Olivet, Broadway et Pine, mesurant 93 pieds de face à la rue Fontainebleu par 48 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

JOSEPH PALMISANO—
No. 1568—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'ilet No. 63 F. B., borné par les rues Choctaw, Olahute, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 371—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'ilet No. F. B. 64 borné par les rues Lowerline, Fontainebleau, Pine et Nelson, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Fontainebleau par 120 pieds en profondeur et formant le coin des rues Fontainbleau Drive et Pine.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 378—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'ilet No. F. B. 65 borné par les rues Otah, Chotaw, Lowerline et Pine, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Fontainebleau Drive par 120 pieds de profondeur.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 379—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 5 dans l'ilet No. F. B. 65 borné par les rues Otah, Chotaw, Lowerline et Pine, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Pine par 120 pieds 5 pouces en profondeur et formant le coin des rues Fontainebleau Drive et Pine.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 369—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'ilet No. 64 borne par les rues Lowerline, Fontainebleau, Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Fontainebleau Drive par 120 pieds en profondeur.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 370—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'ilet F. B. 64 borné par les rues Lowerline Fontainebleau et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Fontainebleau Drive par 120 pieds en profondeur.

PAUL PAZZINI—
No. 983—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. H dans l'Het No. 463, etc., borné par les rues Orleans, Carrollton, Dumaine et Park Row, mesurant 111 pieds de face à la rue Orleans sur 201 pieds de profondeur.

MLLE MINNIE A. PHELAN—
No. 1742—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$36.00
s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No.20-22 dans l'ilet No. 104 borné par les rues Burthe, Adams, Burdette et Elm, mesurant 60 pieds de face à la rue Burpar 90 pieds en profondeur et formant le coin des rues Burthe et Adams.

PIERRE PEREZ—
No. 1080—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par terrains No. 2 dans l'ilet No. 1226, borné par les rues Clouet, Louisa, Tonti et Virtue.

FRANK A. QUIMETTE—
No. 1748—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$13.20
Un certain terrtain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Het No. 138, borné par les rues Oak, Zimple, Joliet et Leonidas, mesurant 41 pieds de face à la rue Oak sur 150 pieds de profondeur.

MME MARIE ROBERTSON—
No. 912—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. Pt. 6 dans l'ilet No. 1177 borné par les rues Annette, St. Anthony, Miro et Tonti, mesurant 80 pieds de face à la rue Annette par 128 pieds en profondeur.

T. GEORGE RICHIE—
No. 82—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. C. 7 dans l'ilet No. 473 borné par les rues Perdido, Bolivar, Bertrand et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido par 121 en profondeur.

VEUVE J. H. RHODES—
No. 1325—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$1.65
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 24 à 28, dans l'ilet No. 8, borné par les rues Farragut, Socrates, Lawrence et Nelson, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Farragut sur 110 pieds de profondeur.

MME CATH. ROBERTSON—
No. 54—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'ilet No. 383, borné par les rues Robertson, Freret, Erato et Thalie, mesurant 31 pieds onze pouces de face à la rue Robertson par 100 pieds en profondeur.

T. O. STARKE—
No. 64—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$9.90
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme 1-4 d'ilet No. 492, borné par les rues Broad, White, Erato et Jefferson Line.

T. O. STARKE—
No. 63—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$8.80
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme 1-4 d'ilet No. 644, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Calliope et Jefferson Line.

T. O. STARKE—
No. 136—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$132.00
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme Fol. 196, borné par la fleuve Mississipi à la ligne de la plantation Livaudais, mesurant 125 arpents.

SAVINGS AND HOMESTEAD ASSOCIATION—
No. 1651—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$99.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans Faubourg 9, borné par les rues Lowerline, Oak, Plum et Pine, mesurant 44 pieds de face à la rue Lowerline sur 121 pieds 6 pouces de profondeur.

H. AUBRY SWASSEY—
No. 1266—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain K ou pt. 10 dans l'ilet H. V. 17, borné par les rues Arabella, Laurel, Patton et Nashville Avenue, mesurant 22 pieds, 14 pouces et 4 lignes de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

MME C. SPEAR ET MAUDE E. SPEAR—
No. 1140—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. 377, borné par les rues Jackson, Magnolia, Clara et Philip, mesurant 85 pieds 8 pouces de face à la rue Jackson sur 32 pieds 2 pouces de profondeur, et formant le coin des rues Jackson et Magnolia.

VEUVE FRANK ST. PE—
No. 1694—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'ilet No. 643, borné par les rues Clara, Valence, Upperline et Magnolia, mesurant 30 peids de face à la rue Clara sur 56 pieds de profondeur, et formant le coin des rues Valence et Clara.

GEO. STEIN—
No. 1638—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$39.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains pt. 12-13 dans l'ilet No. G. V. 17, borné par les rues Audubon, Magazine, Leake et Broadway, mesurant 60 pieds de face à la rue Audubon sur 90 pieds de profondeur.

WIEL SINCLAIR—
No. 173—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'ilet No. 460, borné par les rues Claiborne, Lafayette, Derbigny et Cypress, mesurant 36 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur, et formant le coin des rues Claiborne et Lafayette.

VEUVE PHILIP SORBET—
No. 615—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y truovent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. D 12 dans l'ilet No. 373, borné par les rues Dumaine, Dupre, White et Ste-Anne, mesurant 31 pieds 8 pouces de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

SOUTHERN REALTY AND REG. CO.—
No. 723—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$6.60
Un certain ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 5034, borné par les rues Painters, Arts, Edinburg et Mexico.

SOUTHERN REALTY AND REG. CO—
No. 837—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 10-11 dans l'ilet No. 654, borné par les rues Clouet, Robertson, Louisa et Claiborne, mesurant 62 pieds de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur; terrain 10 formant le coin des rues Clouet et Robertson.

MME MARY SCHAEFFER—
No. 661—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. 491 borné par les rues Spain, Marais, Urquhart et St Roch, mesurant 35 pieds de face à la rue Spain par 117 pieds de profondeur.

SUCCESSION JOS. SCHAEFER—
No. 652—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. 275 borné par les rues Spain, Burgundy, St. Roch et Rempart, mesurant 60 pieds de face à la rue Spain par 129 pieds en profondeur et formant le coin des rues Spain et Bourgogne.

M. JNO SHERIDAN—
No. 245—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 29 dans l'ilet No. 554 borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyra et Cleveland, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Tonti par 118 pieds 11 pouces en profondeur.

M. JNO SHERIDAN—
No. 244—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné, comme terrain No. 12 dans l'ilet No. 551 borné par les rues Tonti, Miro Palmyra et Cleveland, mesurant 32 pieds de face à la rue Tonti, par 108 pieds 3 pouces en profondeur.

DAVID SCULLY—
No. 1067—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain A dans l'ilet No. 205, borné par les rues St-Andrew, Coliseum, Prytania et Ste-Mary, mesurant 37 pieds 4 pouces de face à la rue Ste.Andrew sur 117 pieds 2 pouces de profondeur.

THE SOUTHERN LAND CO.
No. 395—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$30.80
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désignés comme terrains Nos. 31 et 33 dans l'ilet No. 170 borné par les rues Audubon Boulevard, Block, mesurant chacun 80 pieds en face du Audubon Boulevard par 453 pieds en profondeur.

THE SOUTHERN LAND CO.
No. 396—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$30.80
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 35 et 37 dans l'ilet No. D. V. F. 170, borné par les rues Audubon Boulevard, Block A et mesurant chacun 30 pieds en face de Audubon Boulevard par 153 pieds en profondeur.

A. P. SCHROEDER—
No. 154—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$17.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 447 borné par les rues bande Johnson à Thalia, Galvez et Melpomène, mesurant 29 pieds 3 pouces de face par 178 pieds 6 pouces en profondeur sur une ligne par 108 pieds sur l'autre côté de la ligne.

HERITIERS DE SAMUEL SUAREZ ET EPOUSE—
No. 840—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 15-16 dans l'ilet No. 657, borné par les rues Desire, Eleonore, Robertson et Claiborne, mesurant 57 pieds de face à la rue Desire sur 120 pieds de profondeur.

MME CHAS J. TARUT JR.—
No. 15—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$46.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 27 dans l'ilet No. 440, borné par les rues Thalia, Constance, Magazine et Erato, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue Thalie par 81 pieds 7 pouces en profondeur.

MME PAT TOBIN—
No. 86—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$16.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'ilet No. 518 borné par les rues Galvez, Johnson, Perdido et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Galvez par 100 pieds en profondeur.

VENTES POUR TAXES

GEO. H. THOMPSON—
No. 556—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$176.00
Certain terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. — dans l'ilet No. 660, borné par les rues Canal, Alexandria, Murat et Iberville, mesurant 62 pieds de face à la rue Canal par 120 pieds en profondeur.

MANUEL TURNER—
No. 745—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$4.40
Un certain terrain et am liorations qui s'y trouvent, situ dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'ilet No. 123, borne par les rues Royal, Chartres, Sisters et Jordan, mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Royal sur 150 pieds de profondeur.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 376—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'ilet No. 1504, borné par les rues Hope, New Orléans Allen et Law, mesurant 64 pieds de face à la rue New Orléans par 100 pieds en profondeur.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 349—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. 1372, borné par les rues Allen, Law, Dorgenois et Annette mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois par 100 pieds 10 pouces en profondeur.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 347—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1 et 2, dans l'ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Rocheblave, Dorgenois et Touro, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourbon par 128 pieds en profondeur et formant le coin des rues Bourbon et Dorgenois.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 348—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 18 et 19, borné par les rues Allen, Rocheblave, Dorgenois et Annette, mesurant 66 pieds de face à la rue Allen par 100 pieds en profondeur et formant le coin des rues Allen et Dorgenois.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 374—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$33.00
Dix certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 11 à 20 dans l'ilet No. 1375, borné par les rues Bourbon, Law, Dorgenois et Touro, diverses mesures. Le lot 13 forme le coin dse rues Toura et Law.

UNITED STATES LAND CO., LTD.—
No. 342—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7 et 8 dans l'ilet No. 1178, borné par les rues Annette, Miro, Tonti et Allen, mesurant 63 pieds de face à la rue Annette par 180 pieds en profondeur et formant le coin des rues Annette et Tonti.

FERNAND VEZOUX—
No. 1324—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$1.10
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'ilet No. 4, borné par les rues Farragut, De Armas, Socrates et Kohn Line, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Farragut sur 118 pieds de profondeur.

CHAS WAGNER—
No. 140—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$57.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'ilet No. 55, borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital, et Ursulines, mesurant 24 pieds 2 pouces de face à la rue Royale sur 103 pieds de profondeur.

JAS. D. WARBURG—
No. 210—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier léans désigné comme terrain No. Pt. 18 dans l'ilet No. 756, borné par les rues Cleveland, Carrollton, Pierce et Canal, mesurant 101 pieds de face à la rue Cleveland par 35 pieds en profondeur, et forme le coin des rues Cleveland et Carrollton Ave.

THOS. WATKINS—
No. 1168—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$8.80
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos R. 17, C. B. 7-20-22 dans l'ilet No. 457, borné par les rues Tonti, Miro, Quatrième et Washington, mesurant terrain R. 17 32 pieds de face à la rue Tonti sur 135 pieds de profondeur; terrain C. B. 7-20-22 mesurant 82 pieds de face à la rue Quatrième sur 113 pieds de profondeur.

THOMPSON WALKER—
No. 1634—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$99.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. B. V. fo. 174, borné par le Boulevard Audubon et Carré E, mesurans 45-130 pieds de face au Boulevard Audubon, par 135-188 pieds de profondeur.

HARRY WAGNER—
No. 722—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$1.10
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situ s dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains 16-18 dans l'ilet No. 4405, borné par les rues Deers, Rabbit, Mindes et Orus, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Deers sur 120 pieds de profondeur.

GEO. E. WINK—
No. 851—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$11.00
Une certain portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 728, borné par les rues Independence, Congress, Claiborne et Derbigny.

J. B. WILKINSON—
No. 795—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'ilet No. 294, borné par les rues France, Lesseps, Burgundy et Rempart, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue France sur 143 pieds 10 pouces de profondeur.

C. WILLIS—
No. 1160—Pour taxeas de ville de l'année 1912 montant à..........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'ilet No. 438, borné par les rues Troisième, Quatrième, Miro et Tonti, mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur.

E. WRIGHT ET B. BUTLER—
No. 1340—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$1.43
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 61-62 dans l'ilet No. Fol. 277, borné par le chemin public Leesburg, mesurant chacun 40 pieds de face au chemin public sur 126 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

JAS. WILKINSON—
No. 636—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$61.60
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 17 et pt. 18 dans l'ilet No. 592, borné par les rues Murat, Olympia, Toulouse et St. Pierre, mesurant, lot 17, 30 pieds 10 pouces de face à la rue Murat par 120 pieds en profondeur, lot 18 mesure 14 pieds 2 pouces rue Meurat par 120 pieds en profondeur.

JOHN WILLIAMS—
No. 406—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'ilet No. 618, borné par les rues Gravier, White, Dupre, et Tulane, mesurant 28 pieds de face à la rue Gravier par 120 pieds en profondeur.

JACOB PHILIP WOLFE—
No. 1008—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$61.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'ilet No. 235, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Philip et Jackson, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces de profondeur.

MLLE ELISE C. ZIEGLER—
No. 136—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. F. 22 dans l'ilet No. 195, borné par les rues St. Charles, Prytania, Terpsichore et Euterpe, mesurant 23 pieds 9 pouces de face à la rue St. Charles Ave, par 127 pieds 10 pouces en profondeur.

JNO. J. ZOZLLINGER—
No. 205—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..........$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 33 dans l'ilet No. 750, borné par les rues D'Hemecourt, Scott, Pierce et Ulloa, mesurant 23 pieds de face à la rue D'Hemecourt par 159 pieds 10 pouces en profondeur.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Trésorier.

De la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1912 et années precedentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI 27 avril, 1914, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS.
Commissaire des Finances Publiques.
mars 26—avril 2 8 15 22

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro 2318 rue Constance, entre les rues Première et Philip.

Equitable Homestead Association vs. Miss Irma Blossman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,010 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique a la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Première, Laurel et Philip, mesurant vingt-cinq pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Constance par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Philip de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et six lignes, et une profondeur sur la ligne vers la rue Première de cent trente-six pieds, un pouce et quatre lignes, de là à un angle droit sur le côté courant vers la rue Première de trente-cinq pieds, une ligne, puis une séconde profondeur de vingt-trois pieds, neuf pouces et deux lignes, par une largeur dans le fond de soixante pieds, quatre pouces et quatre lignes. Le dit lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par S. G. De l'Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et est composé d'un portion du terrain original désigné par le numero vingt-cinq et l'arrière portion du terrain désigné par le numéro vingt-six.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire au moment de l'adjudication un dépôt dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

J. ZACK SPEARING,
Avocat pour la demanderesse.
avril 11 17 24—mai 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, améliorée du sixième district portant le numéro musicipal, 1123 rue Octavia, entre Perrier et Coliseum.

Gustave A. Llambias vs. Oria F. Terry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107893..En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 30 Avril, 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Octavia, Perrier, Coliseum et Peters Avenue, étant l'ilet No. 306, lesquels dits lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Octavia sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles; commençant à une distance de cinquante pieds du coin de la rue Octavia et Perrier.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS— Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES J. THEARD,
Avocat pour le demandeur.
mars 26 avril 3-9-17-24-30

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int..... 5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire .... 8:50 a m
Dimanche Seulement
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire... 8:06 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire .... 6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire .... 4:15 p m
Dimanche seulement.
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 6:00 p m
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 7:35 p m
Excursions des dimanches et mercredis.
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire... 7:35 a m

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati...... 10:55 a m
Local Mail .... 6:40 p m
Northern Express .... 8:50 a m
McComb Accommodation .... 9:50 a m
Excursion Dimanche .... 9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati...... 7:10 p m
Local Mail .... 5:30 a m
Northern Express .... 4:30 p m
McComb Accommodation .... 2:50 p m
Excursion Dimanche .... 7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express .... 5:30 p m
Memphis Express .... 8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation .... 9:40 a m
Excursion Dimanche .... 9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express .... 7:00 a m
Memphis Express .... 8:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation .... 4:15 p m
Excursion Dimanche .... 8:00 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local.......... 5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie...... 6:45 p m
Lafayette Local.......... 11:40 a m
Texas Express .... 7:25 a m

DEPART

Houston Local .... 6:58 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie...... 11:55 a m
Lafayette Local .... 3:00 p m
Texas Express .... 9[illegible]

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited .... 7:50 a m
Cincinnati et Florida Express.. 7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express .... 8:30 p m
Montgomery Accommodation.. 6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)..... 8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation .... 11:55 a m
Excursion Dimanche .... 8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited .... 8:00 p m
Cincinnati et Florida Express.. 9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express .... 8:30 a m
Montgomery Accommodation.. 5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche).... 3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation .... 5:15 p m

Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

DEPART

New York et Washington..... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville.......... 7:30 p m
St. Louis et Chicago.......... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville.......... 8:00 a m
Meridian Accommodation....... 5:10 a m
Hattiesburg Local ....
Excursion du Dimanche
Carriere et points int.......... 7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington....... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville....... 9:10 a m
St. Louis et Chicago.......... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville....... 8:35 a m
Meridian Accommodation....... 4:35 p m
Meridian local .... 4:40 p m
Excursion du Dimanche
Carriere et points int.......... 7:20 p

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge .... 7:10 p m

ARRIVEE.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge .... 10:55 a m

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN

Embrachements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté .... 6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté .... 7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers,
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours.......... 4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement .... 8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours .... 7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours .... 4:30 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement 5:00 a m
Beach, dimanche seulement 5:10 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté .... 6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté .... 6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours .... 10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement .... 6:25 p m
Shell Beach Motor, tous les jours .... 10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les jours .... 7:50 p m
Sportsman's Special, Shell